



## Compte rendu

Comité de quartiers du 20 avril 2011

A l'ordre du jour de ce comité de quartier du 6 avril 2011 : l'avancement du projet urbain, l'enquête environnementale auprès de habitants de la ZAC Centre 2, ainsi que des points d'actualité.

### Opération centre

L'aménagement du centre a permis de confirmer l'identité de la commune et d'offrir aux Echirollois un centre-ville fonctionnel alliant logement, activités économiques et services.

Le projet centre-ville se décline aujourd'hui dans le projet plus large de la Polarité Sud (Solidaire, Urbaine, Durable), qui vise à dynamiser une nouvelle centralité d'agglomération autour des communes d'Echirolles, d'Eybens et du Sud grenoblois. L'ambition de ce projet est de combiner mixité des fonctions, aménagement et qualité de l'espace public et soucis environnemental.

#### • **Ilot 7 : croisement Grugliasco/avenue du 8 Mai 45**

Un immeuble de 59 logements est en cours de construction (15 locatifs, 44 en accession dont 16 en accession sociale) et 441 m<sup>2</sup> de locaux d'activités seront réalisés en rez-de-chaussée. Livraison prévisionnelle : mi 2012

La construction d'un hôtel de 83 chambres est également prévue.

Démarrage prévisionnel des travaux : fin 2011 - Livraison : 2013

#### • **Autour de la place des 5 Fontaines**

L'extension de l'Institut de la communication et des médias (ICM) est à présent terminée. 1 050 m<sup>2</sup> d'équipements publics ont été réalisés, ainsi qu'une salle de conférences de 250 places, baptisée du nom de l'historien échirollois Bernard Montergnole.

Le secteur a également vu la réalisation de la Résidence des 5 Fontaines, qui comprend 49 logements locatifs étudiants et 215 m<sup>2</sup> d'activités en rez-de-chaussée.

Le canal à l'arrière de l'ICM a été remis en eau et ses rives sont en cours de réaménagement.

#### • **Avenue de Grugliasco**, les travaux de l'ESAT démarreront prochainement.

Le programme comprend la construction de 74 logements dont 40 en locatif social et 34 en accession à la propriété. L'ESAT disposera de 1 500 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée, dont un restaurant inter-entreprises. Livrable : 3<sup>e</sup> semestre 2013.



- **Ilot 27, au nord du futur Parc Croix de Vérines (avenue des FTPF)**

Le programme à l'étude comprend un hôtel et un centre d'affaires le long de la rocade, et des logements donnant sur le futur parc.

- **L'IFTS** (Institut de formation des travailleurs sociaux) a été agrandi de 2 300 m<sup>2</sup>. Dans ce secteur, la Résidence Les Soleils est à présent terminée. Elle comprend 78 logements en location pour des jeunes travailleurs.

**Questions :**

- **Quelle prise en compte du besoin en stationnement pour les nouvelles constructions de l'îlot 7 ?**

110 places de stationnement seront réalisées en sous-sol et en extérieur. De plus, les places de parking à l'arrière de l'Hôtel de Ville sont publiques et permettront également d'absorber ce nouveau besoin.

- **Qu'en est-il de l'engagement de la Ville sur la campagne isolation Mur Mur ?**

Le Maire réaffirme l'engagement de la commune dans le projet et invite les copropriétés concernées à prendre contact avec l'Agence locale de l'énergie et du climat : 04 76 14 00 10 – [murmur@ale-grenoble.org](mailto:murmur@ale-grenoble.org)

- **Circulation cycliste difficile rue Paul-Langevin, est-il possible de réaliser des pistes cyclables ?**

Les pistes cyclables sont prévues dans le projet d'aménagement de la rue, qui a été reporté à 2013/2014.

- **Qu'en est-il du projet de couverture de la rocade ?**

La faisabilité technique et financière est à l'étude. Le comité de pilotage Polarité Sud fait le point régulièrement sur ce projet.

Le maire réaffirme son souhait de faire venir le tram E jusqu'à Echirolles (au niveau du Casino), et de faire de la halte ferroviaire une véritable gare. Ces aménagements, ainsi que la couverture de la rocade sont réfléchis dans le cadre de la Polarité Sud.

- **Quel positionnement de la Ville par rapport à la compagnie de chauffage ? Demande de plus de transparence.**

La délibération adoptée le 30 mai par le Conseil municipal demande un certain nombre d'engagements à la Compagnie de chauffage : pas d'augmentation de la nouvelle tarification, des points d'étape réguliers avec la Ville et les collectifs d'habitants, un travail plus en lien avec les habitants (accompagnement des usagers, inscription du collectif d'habitants dans le Conseil d'administration de la compagnie...), une clarification des modalités de facturation, une réflexion sur un tarif social... Un compte rendu de cette délibération a été publié dans le Cité Echirolles de juillet-août.

## **ZAC Centre 2 : évaluation qualitative de la démarche d'aménagement urbain durable**

La ZAC Centre 2 a été aménagée selon les principes du développement durable : mixité sociale et mixité des fonctions (logement et activités économiques), prise en compte des enjeux environnementaux dans les constructions et les espaces publics, recherche d'une circulation apaisée.

Afin d'évaluer l'impact de cette démarche, la Ville a mené un travail d'enquête auprès de 17 habitants de la ZAC Centre 2 sur leurs usages et perceptions de leur quartier.





Les habitants interrogés sont globalement satisfaits de la gestion de l'énergie dans leur logement et du confort thermique et acoustique. Les perceptions sont plus mitigées sur la gestion des déchets. Les habitants sont globalement satisfaits de l'accessibilité des locaux à poubelles, la dotation en conteneurs et la fréquence des collectes. Cependant les ménages manquent parfois d'intérêt ou d'information sur le tri, ce qui se traduit sur le secteur par 46% d'erreurs de tri.

En termes de vie de quartier, les commerces de quartier ainsi que les espaces verts sont appréciés mais restent peu utilisés, et les relations de voisinage sont encore à construire.

Plus globalement, cette enquête révèle une méconnaissance des habitants de la démarche d'aménagement durable mise en œuvre sur le quartier. La qualité environnementale des constructions apparaît cependant comme un plus, et les appréciations des habitants sont directement liées au niveau d'exigence technique fixé pour les constructions dans lesquelles ils vivent.

Cette étude permet également de constater que ce sont les performances techniques des bâtiments, conjuguées à l'adaptation des usages des habitants, qui permettent d'optimiser la performance environnementale des constructions.

### **Interventions d'habitants :**

#### **• Difficultés de fonctionnement de la zone 30**

La zone 30 permet une meilleure cohabitation entre les usagers. Par la réduction de la vitesse et les aménagements des voiries et trottoirs, la zone 30 est destinée à rendre plus sûrs les déplacements des piétons et à favoriser la mixité du trafic entre cyclistes et automobilistes. Ce type de dispositif nécessite cependant une adaptation de la part des usagers et un changement de mentalité, qui peut prendre du temps.

#### **• Mauvais fonctionnement du tri sélectif – quelle évaluation à la Métro ?**

Le Maire indique que le système de tri a évolué depuis le démarrage. Il est régulièrement évalué par la Métro, et de nouveaux systèmes sont mis en place, comme les bacs operculés. Le mauvais fonctionnement du tri est cependant lié aux pratiques, qu'il faut faire évoluer.

Lemaire rappelle que la gestion des ordures ménagères a un coût important et a connu pour cette année une augmentation de 20%.

### **Points d'actualité**

- Le Forum pour l'emploi s'est tenu le jeudi 21 avril. Une journée pour se renseigner et rencontrer des recruteurs et centres de formation.
- Les 1<sup>res</sup> Rencontres du logement d'Echirolles ont eu lieu le jeudi 5 mai. Le temps d'une soirée, les participants ont échangé sur les grands enjeux en matière d'habitat : comment répondre à la demande, quelle politique de construction et de rénovation...
- La réunion a également permis de faire le point sur les évolutions des commerces et services de proximité dans le quartier, avec notamment l'ouverture de plusieurs restaurants, mais aussi d'une boucherie et d'un supermarché.